

14 place Imbach
49000 ANGERS
Udfo49@force-ouvriere.fr

Non à la répression

Respect des libertés démocratiques

Cela fait maintenant plusieurs mois que les guadeloupéens avec leurs organisations syndicales dont l'UGTG manifestent entre autres revendications contre l'obligation vaccinale faite aux soignants, contre le pass sanitaire et pour exiger l'ouverture de négociations.

Déjà à plusieurs reprises des syndicalistes ont été arrêtés. Une nouvelle fois ce jeudi 30 décembre, lors d'une manifestation pacifiste à Pointe à Pitre, la préfecture a ordonné usage de la violence et ciblé le leader de l'UGTG et porte-parole du LKP Elie Domota. La violence des images témoigne de la volonté de réprimer du gouvernement plutôt que de répondre aux revendications par la négociation.

Celui-ci a été conduit au commissariat, mis en garde à vue par le procureur et libéré 4h après sous la pression d'une importante manifestation. Elie Domota s'est vu notifier une convocation au tribunal le 7 avril 2022 pour troubles à l'ordre public. Pour l'UGTG, il s'agit d'une « pure provocation » destinée à faire peur à la population, alors que dans les jours précédents Elie Domota avait adressé une demande d'ouverture de négociations pour faire état de propositions.

Pour l'union départementale Force Ouvrière du Maine et Loire CA SUFFIT ! Un cran supplémentaire a été franchi par le gouvernement dans la provocation, l'usage de la violence institutionnelle contre les travailleurs, les citoyens les syndicalistes et leurs leaders.

L'union départementale Force Ouvrière de Maine et Loire exige des pouvoirs publics

1. L'abandon de toutes poursuites à l'égard d'Elie DOMOTA
2. Le respect de la liberté syndicale et du droit à manifester

Angers le 31 décembre 2021